
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 4 mars 2014

Résolution: CA14 22 0079

Résolution d'appui à la modernisation et à l'agrandissement de l'Hôpital de Verdun

Attendu que l'Hôpital de Verdun dessert très efficacement la population du Sud-Ouest depuis 1932;

Attendu que la clientèle de l'Hôpital est en croissance, particulièrement la clientèle vulnérable : population à faible revenu, personnes âgées, jeunes familles et immigrants;

Attendu que la population sur le territoire desservi par l'Hôpital de Verdun devrait croître de 20 000 citoyens d'ici 2020;

Attendu que depuis sa construction, aucune rénovation majeure depuis 25 ans n'y a été faite, hormis l'agrandissement de son urgence en 2005;

Attendu qu'un plan complet d'améliorations était prévu en 2004 lors de la construction de l'urgence, mais qu'il n'a jamais été réalisé;

Attendu que la vétusté des installations actuelles représente un enjeu de taille dans la prévention des infections et qu'elle nuit considérablement au bon fonctionnement de l'Hôpital;

Attendu que le phasage des travaux sur plusieurs années, proposé par le CSSS du Sud-Ouest-Verdun, respecte la capacité des finances publiques du Québec;

Attendu que cet établissement de santé reçoit de nombreuses reconnaissances malgré des conditions de travail difficiles;

Attendu le rôle accru que cet hôpital devra jouer dans la réorganisation des soins de santé sur l'île de Montréal entraînant un plus grand volume des activités de base de première et deuxième ligne;

Attendu que chaque délai de réalisation du plan directeur immobilier fragilise la qualité des soins et des services;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest accorde son appui à l'Hôpital de Verdun dans ses démarches pour obtenir du gouvernement du Québec le financement nécessaire afin de mener à terme les travaux de modernisation et d'agrandissement prévus dans son plan directeur immobilier (PDI);

Et que copie de cette résolution soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux, au président du Conseil du trésor et au cabinet de la première ministre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.12

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Diane GARAND

Secrétaire d'arrondissement par intérim

Signée électroniquement le 10 mars 2014